

« le repos des âmes de Monsieur et Madame de Billy père et
« mère de lad. dame de Gasqui et desd. S^{rs} de Gasqui père
« et fils..... »

Notre collègue serait reconnaissant aux érudits qui
pourraient lui donner quelques renseignements sur cette
famille Girault et leurs successeurs sur la terre d'Annel.

*
**

M. Carolus BARRÉ. — *Histoire des Institutions
de Compiègne (Suite)*

Le Receveur, qui était aussi payeur. — Sa nomination,
la durée et le renouvellement de son mandat, qui eut une
tendance à la prolongation, puis fut érigé en titre d'office.
Ses fonctions et redditions de comptes. Sa responsabilité
et ses gages.

Le Clerc ou greffier, qui était le commis du Receveur.
— Sa nomination, la durée de son mandat et son érection en
titre d'office. Ses fonctions qu'il pouvait cumuler avec d'au-
tres emplois. Le milieu social dans lequel il était recruté.
La rémunération qu'il recevait.

Tels sont les chapitres dont M. Barré nous a donné
lecture.

*
**

M. FONTAINE. — *La vie du clan gaulois de Trosly-Breuil
après la conquête romaine*

Sous une forme très littéraire, M. Fontaine nous inté-
resse à la vie d'un clan gaulois, campé sur les bords de
l'Aisne, resté fidèle à ses dieux antiques malgré les romains
qui cherchent à leur faire oublier les divinités gauloises en
les identifiant à celles de la mythologie gréco-romaine.

Réduits à l'impuissance, les Gaulois déposent leurs
armes et se livrent à l'agriculture et au commerce, pressurés
par le fisc romain. Cependant ils rêvent encore d'indépen-
dance et cherchent inutilement à créer un empire gaulois,
jusqu'au jour où ils se rallient franchement au sage gouver-
nement des Trajan. Le clan est enfin submergé par les
invasions des Francs.

M. Fontaine nous fait justement observer que c'est de
ce mélange de peuples, dont le vieux fond reste gaulois,
qu'est sortie la « Société nouvelle, régulière et civilisée » qui
a fait la France.

*
**